

**COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation**  
 07/11/2025

**Date d'affichage**  
 17/11/2025

**Nombre de conseillers**  
 En exercice : 19  
 Présents : 15  
 Votants : 16

*L'an deux mil dix vingt cinq*

*Le 12 Novembre à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

**ETAIENT PRESENTS :**

*HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, Rémy GORON, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine*

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**ABSENTS Excusés** JOUAUX Laëtitia, ROCHELLE Stéphane,

**ABSENTS** : JALLU Yann, BOULET Peggy

**POUVOIR** : JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à Delphine BERTAUX

***Mme Chantal LAUNAY a été élue secrétaire de séance.***

**N°06-11-2025 – Autorisation de signature – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage – Syndicat Départemental d'Energie 35**

M. le maire expose que dans le cadre du projet transformation du terrain de football en terrain synthétique il est prévu de procéder au remplacement du système d'éclairage.

La commune de Bazouges-la-Pérouse ayant délégué la gestion de son éclairage, y compris sur les terrains de sports, il revient normalement au SDE35 de réaliser les travaux.

Néanmoins, considérant le projet de renouvellement global de l'équipement, la planification et la coordination des travaux seraient facilitées dans le cas où seul un maître d'ouvrage interviendrait.

En conséquence, monsieur le Maire a sollicité le SDE35 afin que ce dernier délègue à la commune de Bazouges-la-Pérouse la maîtrise d'ouvrage sur l'opération de rénovation de l'éclairage public du terrain de football.

Monsieur le Maire détaille les modalités de la convention transmise par le SDE35 dans le cadre de sa délégation de maîtrise d'ouvrage et invite le conseil municipal à l'autoriser à signer ce document ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**Autorise** monsieur le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage proposée par le SDE35 afin de procéder à la rénovation de l'éclairage du terrain de football municipal

**Autorise** M. le Maire à signer tout document relatif à cette affaire ;

**La Secrétaire de Séance**

Chantal LAUNAY



**Le Maire**

Pascal HERVÉ

